



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 2071

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Durieux.

M. Jean-Paul Durieux. Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement a su trouver, avec la complicité de la majorité sénatoriale, une procédure d'une exceptionnelle rapidité pour réduire le plafond de l'imposition de l'impôt de solidarité sur la fortune. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Mme Martine David. Eh oui !

M. le président. Continuez, monsieur Durieux !

M. Jean-Paul Durieux. En revanche, le projet de loi sur la cohésion sociale, pourtant si modeste dans ses ambitions et ses moyens, examine en ce moment même par le Conseil économique et social, connaît des retards insupportables. Ne nous dites pas, pour justifier une telle lenteur, que le texte devra faire l'objet d'études complémentaires et d'ajustement après l'examen critique - o combien ! - du CES. Plus d'un an aura été perdu. Au-delà du discours de M. le président de la République et du votre, monsieur le Premier ministre, sur la fracture sociale, n'y a-t-il pas dans votre politique deux vitesses selon que l'on est riche ou pauvre ? Entre le mal de vivre des assujettis à l'ISF...

M. Jean-Michel Fourgous. Il y en a marre de ce discours !

M. Jean-Paul Durieux. ... et celui, tellement angoissant, des exclus de notre société, auquel accordez-vous la priorité ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.

M. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, je ne sais pas si l'insistance du groupe socialiste à évoquer les problèmes de l'impôt de solidarité sur la fortune relève du masochisme ou de l'acte de contrition ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Je rappelle que c'est le gouvernement de Michel Rocard qui, sur proposition de M. Bérégovoy, alors ministre des finances, avec la complicité de sa majorité de l'époque, a institué un impôt de solidarité sur la fortune qui était plafonné ! («Eh oui !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

L'amendement déposé au Sénat a purement et simplement pour but d'en revenir à ce plafonnement voulu par la majorité socialiste de l'époque. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Enfin, s'agissant de la cohésion sociale, un avant-projet de loi est en cours d'examen en ce moment même au Conseil économique et social.

Mme Martine David. C'est ce que M. Durieux vient de dire !

M. le ministre délégué au budget. Et dans quelques semaines la majorité votera un texte sur la cohésion sociale qu'en dix ans de pouvoir les socialistes n'avaient jamais proposé. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. N'importe quoi !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Paul Durieux.

M. Jean-Paul Durieux. Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement a su trouver, avec la complicité de la majorité sénatoriale, une procédure d'une exceptionnelle rapidité pour réduire le plafond de l'imposition de l'impôt de solidarité sur la fortune. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Mme Martine David. Eh oui !

M. le president. Continuez, monsieur Durieux !

M. Jean-Paul Durieux. En revanche, le projet de loi sur la cohésion sociale, pourtant si modeste dans ses ambitions et ses moyens, examine en ce moment même par le Conseil économique et social, connaît des retards insupportables. Ne nous dites pas, pour justifier une telle lenteur, que le texte devra faire l'objet d'études complémentaires et d'ajustement après l'examen critique - o combien ! - du CES. Plus d'un an aura été perdu. Au-delà du discours de M. le président de la République et du votre, monsieur le Premier ministre, sur la fracture sociale, n'y a-t-il pas dans votre politique deux vitesses selon que l'on est riche ou pauvre ? Entre le mal de vivre des assujettis à l'ISF...

M. Jean-Michel Fourgous. Il y en a marre de ce discours !

M. Jean-Paul Durieux. ... et celui, tellement angoissant, des exclus de notre société, auquel accordez-vous la priorité ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.

M. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, je ne sais pas si l'insistance du groupe socialiste à évoquer les problèmes de l'impôt de solidarité sur la fortune relève du masochisme ou de l'acte de contrition ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Je rappelle que c'est le gouvernement de Michel Rocard qui, sur proposition de M. Beregovoy, alors ministre des finances, avec la complicité de sa majorité de l'époque, a institué un impôt de solidarité sur la fortune qui était plafonné ! («Eh oui !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

L'amendement déposé au Sénat a purement et simplement pour but d'en revenir à ce plafonnement voulu par la majorité socialiste de l'époque. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Enfin, s'agissant de la cohésion sociale, un avant-projet de loi est en cours d'examen en ce moment même au Conseil économique et social.

Mme Martine David. C'est ce que M. Durieux vient de dire !

M. le ministre délégué au budget. Et dans quelques semaines la majorité votera un texte sur la cohésion sociale qu'en dix ans de pouvoir les socialistes n'avaient jamais proposé. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. N'importe quoi !

Données clés

Auteur : [M. Durieux Jean-Paul](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2071

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1996, page 8257

Réponse publiée le : 12 décembre 1996, page 8257

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 décembre 1996